

WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

Liste des membres à jour au 24 novembre 2021

| Catégorie | Fonction ou organisme | Nom | Présent | Absent |
|---|---|---------------------------|---------|--------|
| | Citoyen | Alain Gauthier | | X |
| | Résident du Club du Faisan | Guillaume Perreault Smith | X | |
| Représentants du milieu municipal | MRC Drummond | Michel Noël | | X |
| | | Anick Verville | | X |
| | Ville de Drummondville | Sarah Saint-Cyr Lanoie | X | |
| | | Daniel Pelletier | X | |
| | | Marie-Ève Vadnais | X | |
| Représentants des groupes environnementaux | COGESAF | Yves Gatien (Président) | X | |
| | Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ) | Marie-Pascale Duveiusart | | X |
| | Société ornithologique du Centre-du-Québec | Suzanne Lévesque | | X |
| Représentant des organismes socio-économiques | Chambre de Commerce de Drummondville | Marc Tremblay | | X |
| Représentante du milieu agricole | UPA | Dorothea Beier | | X |

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques
M. Marc-Olivier Lamothe, directeur des opérations
M. Daniel Camara Tchogang Ngayap, ingénieur régional
M. Pablo Desfossés, coordonnateur du GARAF

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

M. Alex Craft, animateur
Mme Anne Bélanger, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Saint-Nicéphore

Maison GARAF, 6750, Boulevard Saint-Joseph

24 novembre 2021, 19 h

Ordre du jour (proposition)

- 19 h Mot de bienvenue
- 19 h 05 Visite de la maison GARAF
- 19 h 25 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 1^{er} septembre 2021)
- 19 h 30 Actions de suivi
- Illustrations de l'installation des drains tubes
 - Validation des volumes d'irrigation pour la plantation de saules
- 19 h 40 Suivi du projet de phase 3B
- Obtention de l'autorisation pour la phase 3B
 - Opérations sur les phases 2 et 3A
 - Déménagement de l'entrée du site
- 19 h 55 Pause
- 20 h 05 Bilan de l'année écoulée
- Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale
 - Lettre de crédit (renouvellement)
 - Contrôle des goélands
 - Bilan annuel des plaintes
 - Bilan annuel des visites du MELCC
- Rapports d'activités (*traités lors du bilan annuel*)
- Registre des plaintes
 - Registre des visites du MELCC
- 20 h 25 Divers et prochaines réunions
- 20 h 30 Fin de la rencontre
-

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière
24 novembre 2021



Ordre du jour

- Visite de la maison GARAF
- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Actions de suivi
- Suivi du projet de phase 3B
- Bilan de l'année écoulée
- Registre des plaintes et des visites du MELCC (*traité lors du bilan annuel*)
- Divers et prochaine réunion



Actions de suivi

- Illustrations de l'installation des drains tubes
- Validation des volumes d'irrigation pour la plantation de saules



Illustrations de l'installation des drains tubes

<https://vimeo.com/646159898>



Page 4

Validation des volumes d'irrigation pour la plantation des saules

Volumes de lixiviat utilisés

- 2020 : 413 m³ (*période d'irrigation : fin août à mi-octobre*)
- 2021 : 7400 m³ (*période d'irrigation : début mai à mi-octobre*)

Précision apportée au compte rendu, tel que convenu.



Page 5

Suivi du projet de phase 3B

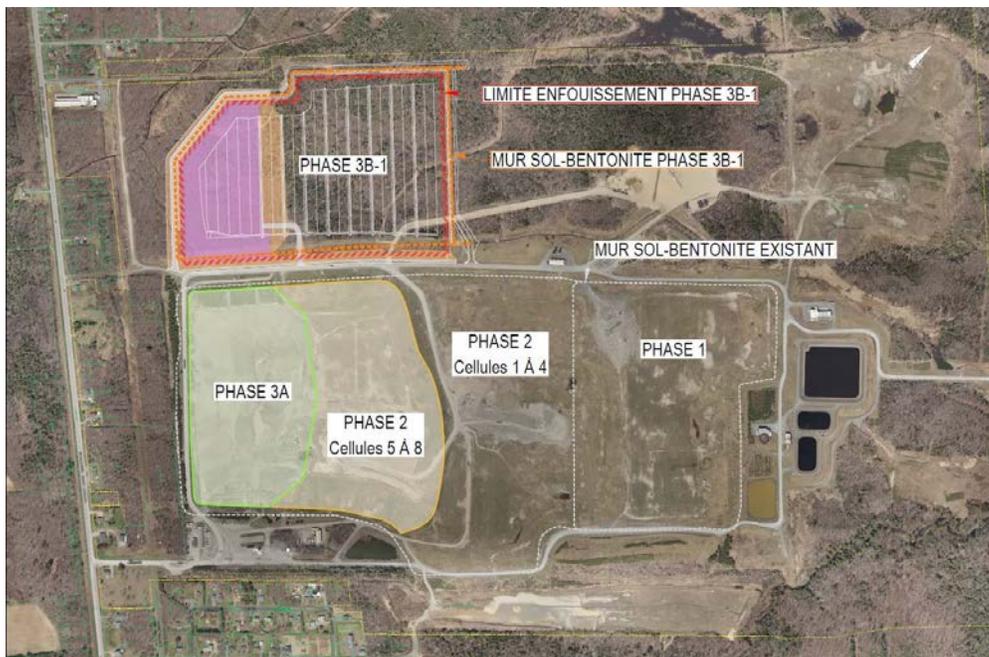
- Obtention de l'autorisation pour la phase 3B
- Opérations sur les phases 2 et 3A
- Déménagement de l'entrée du site



Obtention des autorisations pour la phase 3B



Obtention des autorisations pour la phase 3B



Obtention des autorisations pour la phase 3B

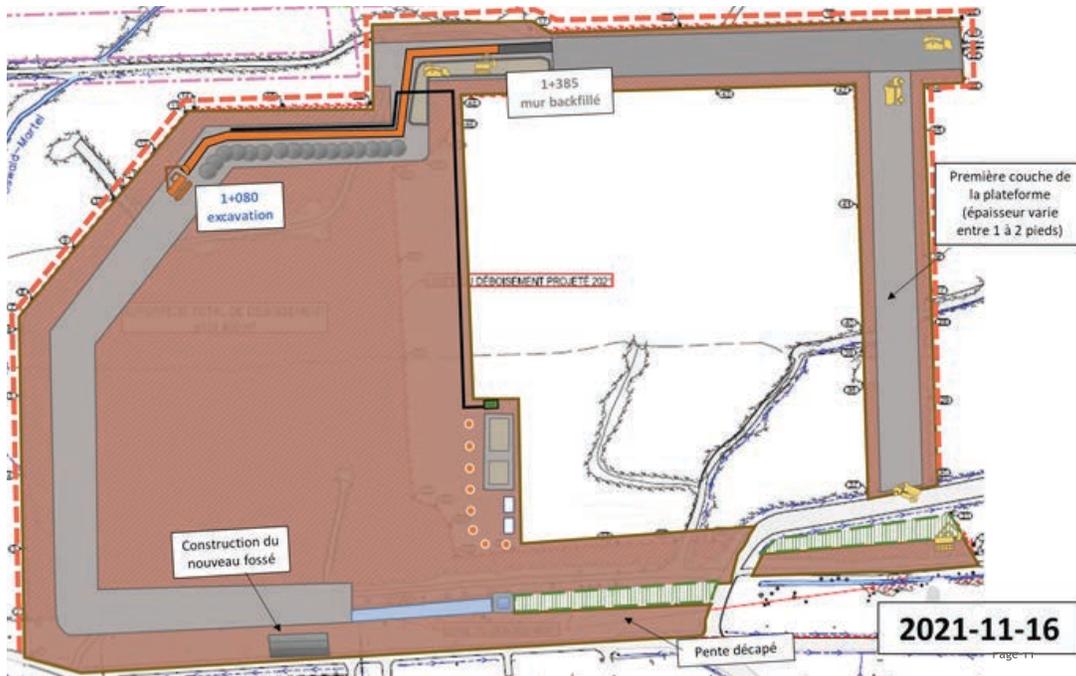


Obtention des autorisations pour la phase 3B

- Autorisation gouvernementale (décret 993-2020): 23 septembre 2020
 - construction et exploitation du LET
 - opérations sur une période de 10 ans à partir du début de l'exploitation
- Autorisation ministérielle: 18 juin 2021
- Création d'une ZIS sur la propriété de WM: 15 septembre 2021
- Autorisation d'intervention: 23 septembre 2021
- Début des travaux de construction: 27 septembre 2021
- Aménagement des premières cellules: jusqu'en octobre 2022



Obtention des autorisations pour la phase 3B



Obtention des autorisations pour la phase 3B

Déboisement et profilage du sol



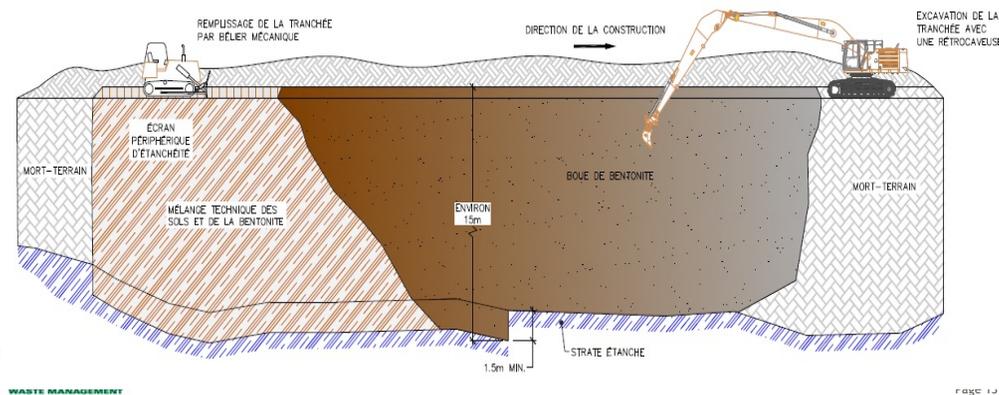
Valorisation du bois coupé



Obtention des autorisations pour la phase 3B

Coupe type - Aménagement d'un mur sol-bentonite

- Maintien d'une tranchée verticale par une boue de bentonite (80 à 90% eau)
- Préparation du mélange imperméable sol-bentonite sur une plateforme adjacente avec les sols excavés
- Remplissage de la tranchée avec le mélange imperméable de sol-bentonite
- Travaux impossibles en période de gel



Obtention des autorisations pour la phase 3B

Aménagement d'une plateforme



Tranchée pour le mur sol-bentonite



<https://vimeo.com/646134271>



Opérations sur les phases 2 et 3A



Opérations sur les phases 2 et 3A



Opérations sur les phases 2 et 3A

Phase 3A

- Autorisation gouvernementale juin 2013
-exploitation jusqu'en septembre 2020
- Modification du décret de 2013, juillet 2019
-prolongation des opérations jusqu'en septembre 2021

Phase 2

- Autorisation ministérielle 24 sept.2020
-réouverture cellules 5 à 8 de la phase 2
- Opérations de janvier à octobre 2021 en comblant les zones où du volume créé par le tassement des déchets enfouis

Reprofilage du toit des phases 2 et 3A

- Autorisations gouvernementale et ministérielle de septembre 2021
- Durée d'un an: octobre 2021 à octobre 2022



Page 17

Déménagement de l'entrée du site

Historique

- Demande formulée par des voisins du Club du Faisan lors de rencontres de consultations et de journées portes ouvertes
- Préoccupation prise en compte par WM dans la planification de l'implantation de la phase 3B



Page 18

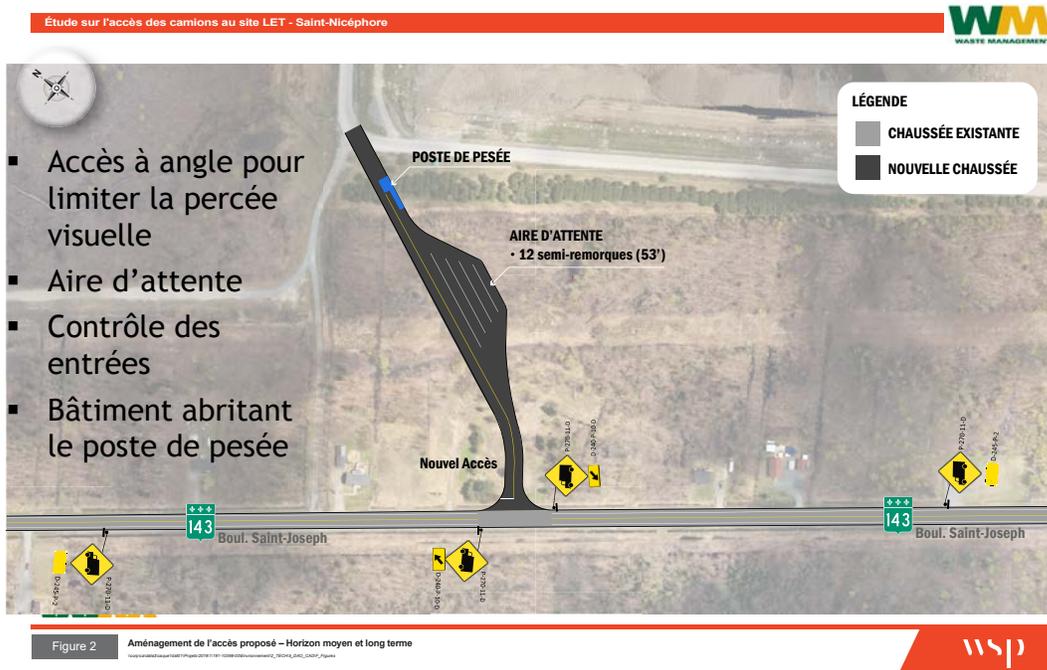
Déménagement de l'entrée du site

État de la situation

- Concept préliminaire présenté au comité de vigilance en début d'année
- Obtention en septembre des dernières autorisations pour l'exploitation de la phase 3B, un pré-requis pour la réalisation du projet
- Réunion de démarrage avec les consultants affectés à la réalisation du projet en novembre
- Confection d'un design détaillé en cours



Déménagement de l'entrée du site



Déménagement de l'entrée du site

Échéancier

- Études à réaliser
 - Trimestres 1 et 2, 2022
- Demandes d'autorisation ministérielle
 - Trimestre 2, 2022
- Obtention de l'autorisation ministérielle
 - Souhaitée pour trimestre 3, 2022
- Construction
 - Trimestre 4 2022, trimestre 1, 2023
- Mise en service de la nouvelle entrée
 - Trimestre 2, 2023



Page 21

Bilan de l'année écoulée

- Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale
- Lettre de crédit (renouvellement)
- Contrôle des goélands
- Bilan annuel des plaintes
- Bilan annuel des visites du MELCC



Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

| Fonds | Description | Montants prélevés | Détails |
|--------------------------|---|-------------------------------------|---|
| Urgence environnementale | <ul style="list-style-type: none"> Créé à la demande de la Ville et de la MRC Vise à assurer la disponibilité des fonds en cas d'urgence environnementale | 0,27 \$ / tonne de matières (poids) | <p>Exclut les sols de recouvrement</p> <p>Exclut aussi les matières de la MRC</p> |
| Action environnementale | <ul style="list-style-type: none"> Créé à la demande de la Ville et de la MRC À la disposition de la Ville Vise à soutenir des projets environnementaux à la Ville | 0,81 \$ / tonne de matières (poids) | Exclut les sols de recouvrement |



Page 23

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

| | Fonds d'urgence environnementale | Fonds d'actions environnementales | Total |
|-------|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------|
| 2013 | 29 591 \$ | 103 117 \$ | 132 708 \$ |
| 2014 | 34 468 \$ | 123 751 \$ | 158 219 \$ |
| 2015 | 64 785 \$ | 221 557 \$ | 286 342 \$ |
| 2016 | 60 057 \$ | 206 499 \$ | 266 556 \$ |
| 2017 | 68 628 \$ | 221 752 \$ | 290 380 \$ |
| 2018 | 81 124 \$ | 268 041 \$ | 349 165 \$ |
| 2019 | 54 958 \$ | 168 480 \$ | 223 438 \$ |
| 2020 | 86 375 \$ | 263 933 \$ | 350 308 \$ |
| Total | 479 986 \$ | 1 577 130 \$ | 2 057 116 \$ |



Page 24

Contribution au fonds de fermeture (2021)

Rappel:

- Le décret exige que WM constitue des garanties financières pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture pendant une période minimale de 30 ans pour la Phase 3A.
- L'argent est versé dans une fiducie d'utilité sociale et l'accord du ministère est requise pour retirer des sommes.
- Le montant total exigé par le ministère était de 4,9 millions \$, lequel a été atteint à la fin de 2019.

État de situation

- En date du 31 octobre 2021, 5,4 millions \$ sont accumulés dans la fiducie.
- Une somme totale de 14,7 millions \$ devra être accumulée d'ici 2032 pour les phases 3A et 3B



Page 25

Lettre de crédit (renouvellement)



La Banque De Nouvelle-Écosse
Centre de Services Internationaux
1 avenue St. Clair Est, 4ième étage
Toronto, Ontario M4T 1Z3
Tel: 1-888-722-3867
Fax: 416-866-4286
SWIFT: NOSCCA11TFT

Ministre de Développement durable
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec Canada

le 15 octobre, 2021

Objet : Notre Lettre de crédit standby irrévocable n° : S18572/327574

Cher client,

Destinataire: Ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 1579, boulevard Louis-Frédette, Nicolet (Québec).

Nous confirmons par la présente que la lettre de crédit standby irrévocable susmentionnée portant le numéro de référence S18572/327574 (numéro de référence de Montréal: S51151/308727), pour un montant de 11,000,000.00 Dollars Canadiens (Onze million et 00/100 Dollars Canadiens) est renouvelée jusqu'au 28 septembre 2022 après la date d'expiration (28 septembre 2021), conformément à la clause de renouvellement automatique prévue dans ladite lettre de crédit.

À moins d'instructions contraires dans la présente, toute correspondance ou demande de renseignement concernant cette transaction doit être adressée à notre centre de service à la clientèle à l'adresse ci-dessus et au numéro de téléphone : 1-888-722-3867. Dans toute correspondance ou demande de renseignements par téléphone, veuillez indiquer notre numéro de référence.

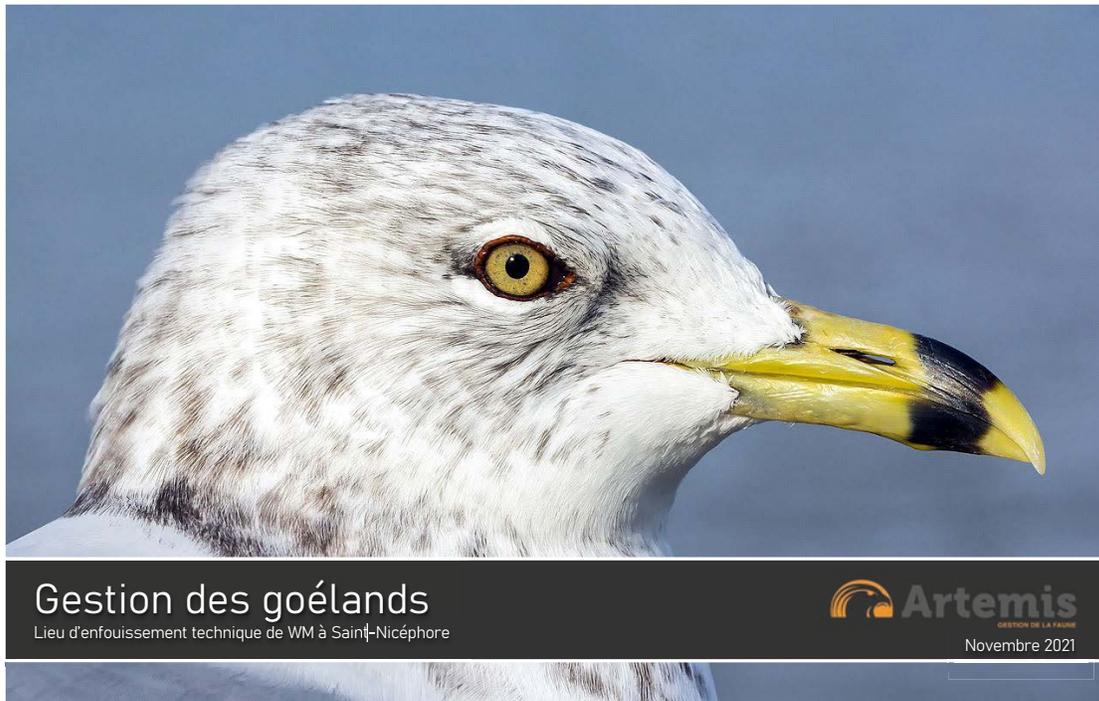
Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

YOULA NEKOULA
N0546

Signature(s) autorisée



Page 26

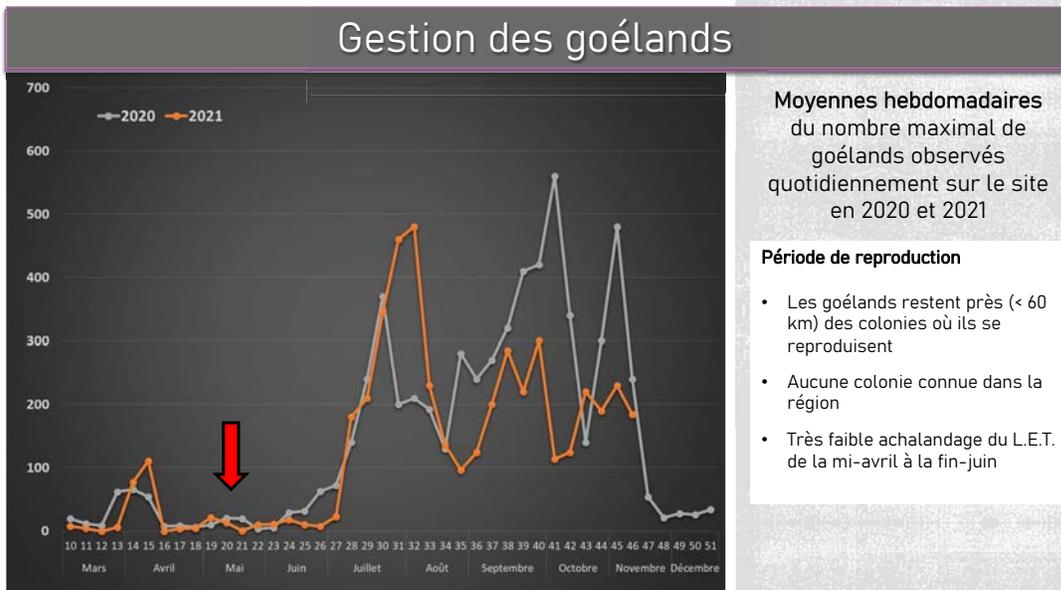
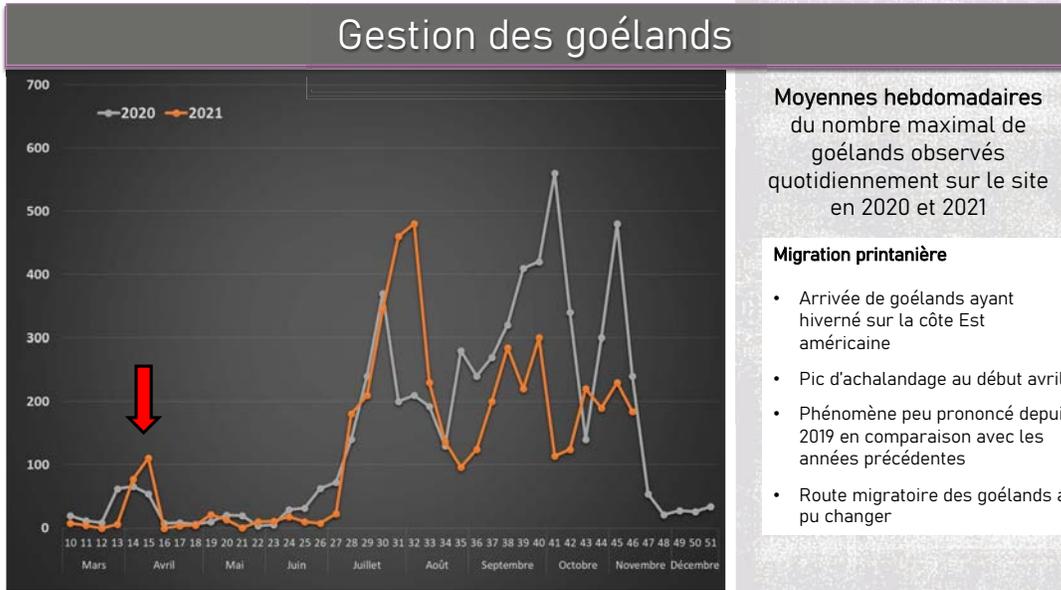


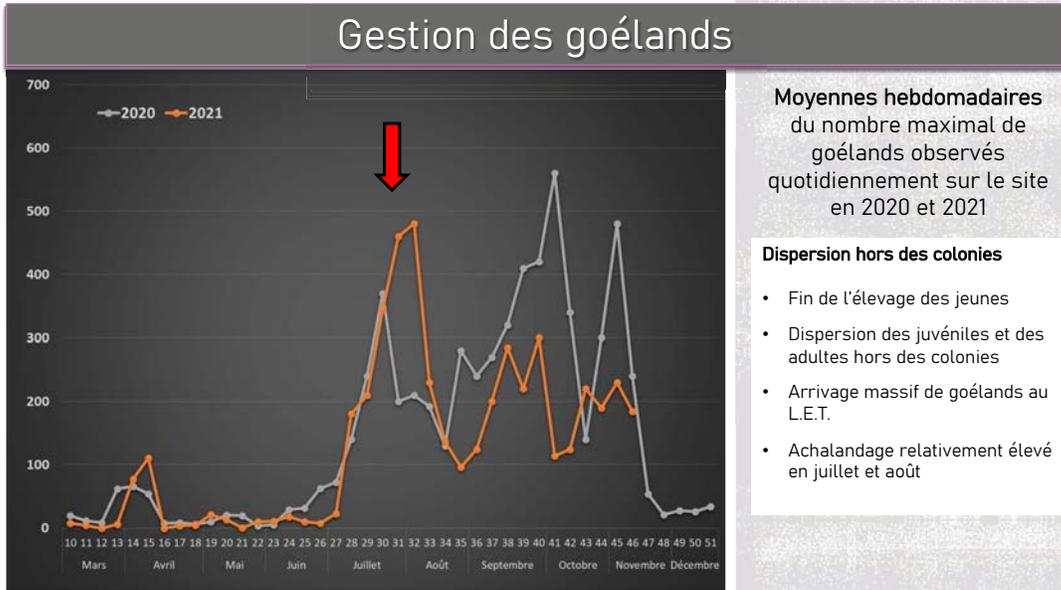
Gestion des goélands

- 10^e année des opérations sur le site (depuis 2012)
- Aucune pyrotechnie depuis 2014
- Effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie entraînés (buses de Harris, faucons hybrides) : une méthode silencieuse et écologique
 - Du lundi au vendredi
 - Par des biologistes et des technicien(ne)s en gestion de la faune
 - L'oiseau de proie chasse les goélands afin qu'ils quittent le site
 - Les goélands reconnaissent instinctivement les buses et les faucons comme des prédateurs
 - Danger réel → goélands ne s'habituent pas → TRÈS EFFICACE
- Recouvrement des déchets à la fin de chaque journée de travail

Objectif : Limiter les opportunités que pourraient avoir les goélands pour se nourrir ou se reposer sur le site



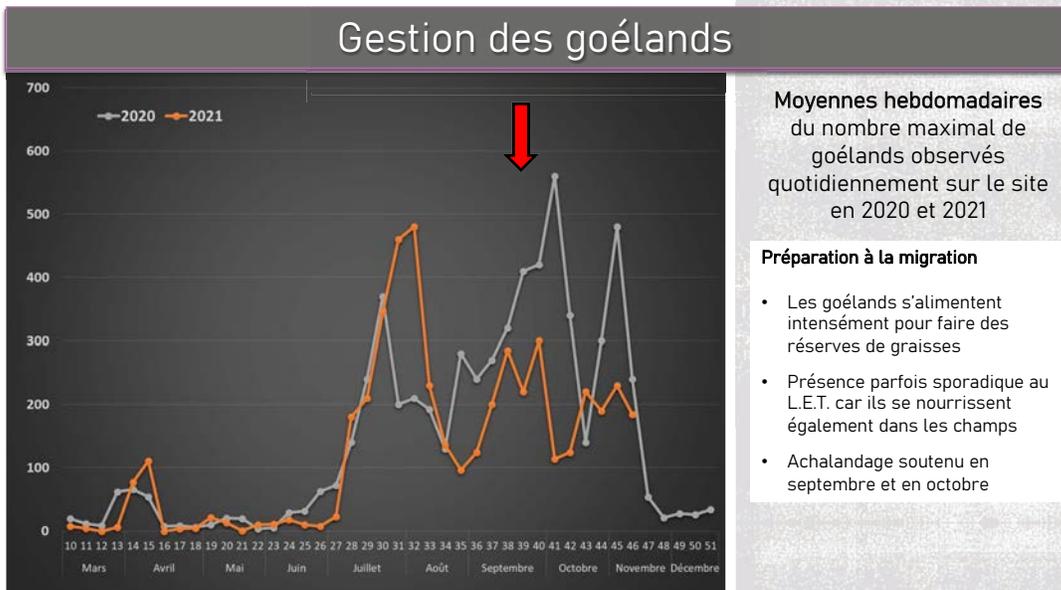




Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2020 et 2021

Dispersion hors des colonies

- Fin de l'élevage des jeunes
- Dispersion des juvéniles et des adultes hors des colonies
- Arrivage massif de goélands au L.E.T.
- Achalandage relativement élevé en juillet et août

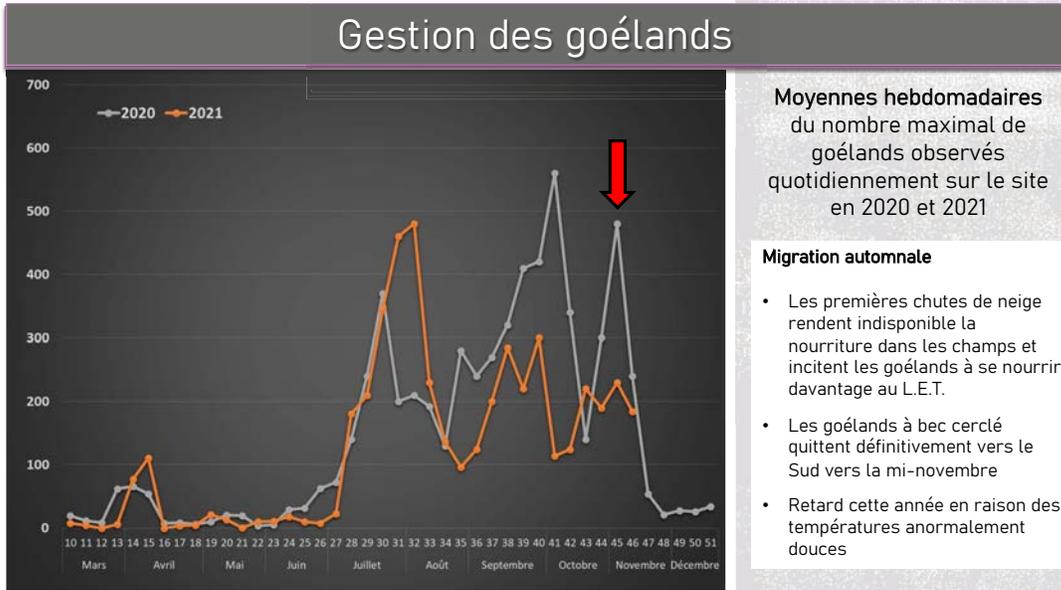


Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2020 et 2021

Préparation à la migration

- Les goélands s'alimentent intensément pour faire des réserves de graisses
- Présence parfois sporadique au L.E.T. car ils se nourrissent également dans les champs
- Achalandage soutenu en septembre et en octobre

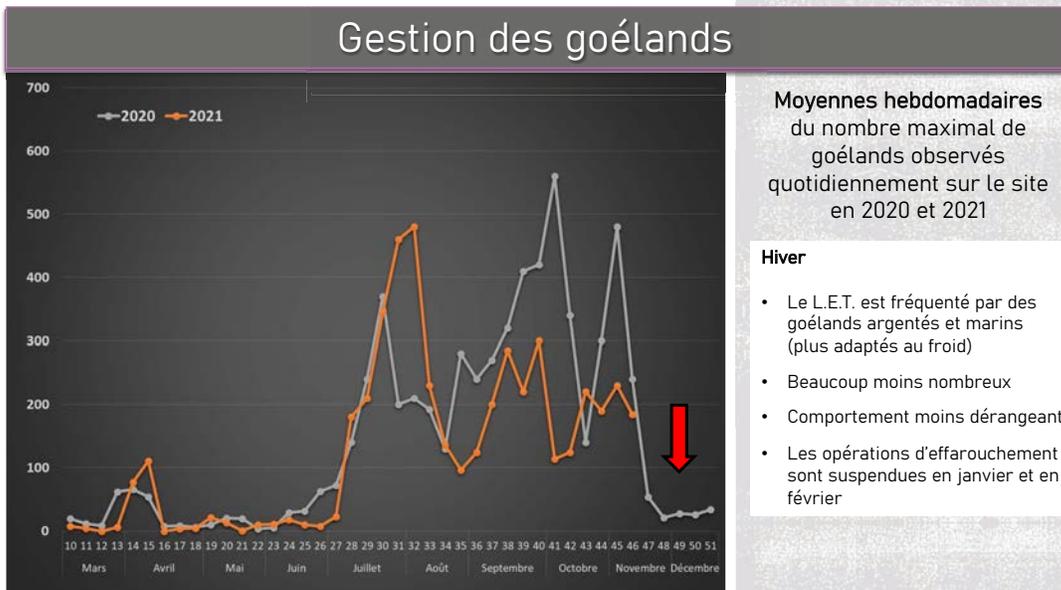




Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2020 et 2021

Migration automnale

- Les premières chutes de neige rendent indisponible la nourriture dans les champs et incitent les goélands à se nourrir davantage au L.E.T.
- Les goélands à bec cerclé quittent définitivement vers le Sud vers la mi-novembre
- Retard cette année en raison des températures anormalement douces



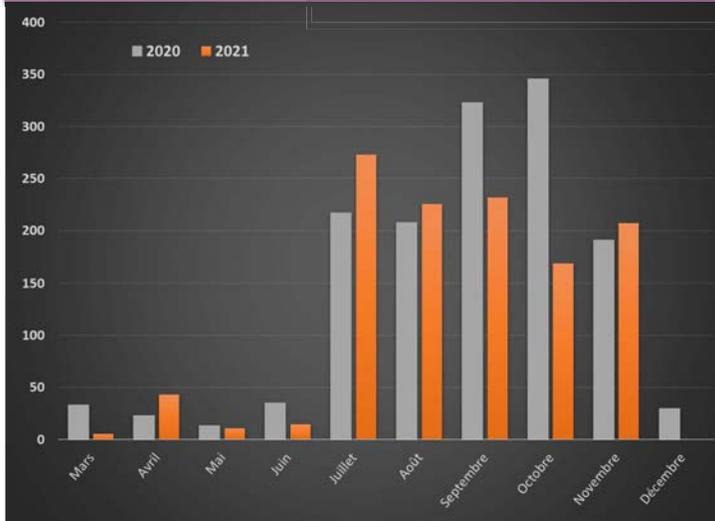
Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2020 et 2021

Hiver

- Le L.E.T. est fréquenté par des goélands argentés et marins (plus adaptés au froid)
- Beaucoup moins nombreux
- Comportement moins dérangeant
- Les opérations d'effarouchement sont suspendues en janvier et en février



Gestion des goélands



Moyennes mensuelles
du nombre maximal de
goélands observés
quotidiennement sur le site
en 2020 et 2021

* *Note* : données partielles en
date du 12 novembre 2021



Gestion des goélands

| Année | Moyenne | Coefficient de variance | Durée du mandat | Nb jours travaillés |
|-------------------|---------|-------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| 2009 ¹ | 1 286 | n/a | n/a | n/a |
| 2012 | 576 | 143.71 | 4 avril au 31 décembre | 188 |
| 2013 | 242 | 189.79 | 2 janvier au 20 décembre | 253 |
| 2014 | 208 | 185.23 | 3 mars au 19 décembre | 206 |
| 2015 | 128 | 136.62 | 2 mars au 31 décembre | 218 |
| 2016 | 294 | 132.57 | 29 février au 23 décembre | 215 |
| 2017 | 169 | 136.63 | 6 mars au 22 décembre | 210 |
| 2018 | 272 | 135.50 | 5 mars au 21 décembre | 210 |
| 2019 | 146 | 142.59 | 4 mars au 20 décembre | 210 |
| 2020 | 146 | 123.16 | 2 mars au 18 décembre | 210 |
| 2021 ² | 126 | 126.05 | 1 ^{er} mars au 12 novembre | 185 |



Moyennes annuelles
du nombre maximal de
goélands observés
quotidiennement sur le site
en 2009, puis de 2012 à 2021

¹ Donnée issue de l'étude
d'impact réalisée par AECOM
Tecsult inc. (2010)

² Données partielles en date
du 12 novembre 2021



Bilan annuel des plaintes

4 plaintes ont été enregistrées à ce jour en 2021

| Nature de la plainte | Nombre d'interventions | Résumé des mesures correctives |
|---|------------------------|--|
| Résidus en-dehors des limites du LET, propriété voisine | 1 | <ul style="list-style-type: none">Lors de journée de grands vents, mandater l'équipe de ramassage sur place aussitôt que la situation l'exige. |
| Odeurs | 3 | <ul style="list-style-type: none">Limiter et ensuite cesser la réception de matière odorante (carcasses) |

Incluant 1 nouvelle plainte depuis la dernière rencontre

| Date et heure de la plainte | Mode de réception | Température | Plaignant | Nature de la plainte | Date de traitement par WM | Mesure corrective |
|-----------------------------|-------------------|-------------|-------------------------------|----------------------|---------------------------|---|
| 13 septembre 17h40 | Téléphone | 6°C | Voisin du site Club du Faisan | Odeur | Au moment de l'appel | Ajout de recouvrement aux secteurs plus odorant |



Page 37

Bilan annuel des visites du MELCC

- 6 visites des représentants du ministère en 2021

Aucune observation précise concernant les opérations quotidiennes

- Aucun avis de non-conformité émis



Page 38

Divers et prochaines réunions

Dates proposées pour 2022 :

- 23 mars 2022
- 8 juin 2022
- 7 septembre 2022
- 23 novembre 2022

Prochaine rencontre :

- Validation du rapport annuel
- Validation du calendrier annuel 2022
- Travaux de l'année écoulée et travaux à venir





La Banque De Nouvelle-Écosse
Centre de Services Internationaux
1 avenue St. Clair Est, 4ième étage
Toronto, Ontario M4T 1Z3
Tel: 1-888-722-3867
Fax: 416-866-4286
SWIFT: NOSCCATTTPT

Ministre de Développement durable
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec Canada

le 15 octobre, 2021

Objet : Notre Lettre de crédit standby irrévocable n° : S18572/327574

Cher client,

Destinataire: Ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 1579, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet (Québec).

Nous confirmons par la présente que la lettre de crédit standby irrévocable susmentionnée portant le numéro de référence S18572/327574 (numéro de référence de Montréal: S51151/308727), pour un montant de 11,000,000.00 Dollars Canadiens (Onze million et 00/100 Dollars Canadiens) est renouvelée jusqu'au 28 septembre 2022 après la date d'expiration (28 septembre 2021), conformément à la clause de renouvellement automatique prévue dans ladite lettre de crédit.

À moins d'instructions contraires dans la présente, toute correspondance ou demande de renseignement concernant cette transaction doit être adressée à notre centre de service à la clientèle à l'adresse ci-dessus et au numéro de téléphone : 1-888-722-3867. Dans toute correspondance ou demande de renseignements par téléphone, veuillez indiquer notre numéro de référence.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

YOULA NEKOULA

N0546

Signature(s) autorisée

Mauricie